

# Rapport du secrétaire général

Assemblée Générale du CSNA

Dimanche 15 décembre 2019

Eysines salle du Vigean

Madame Christine Bost, Maire d'Eysines, première Vice-Présidente du Conseil Départemental de Gironde, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole, nos remerciements sincères pour votre accueil dans cette magnifique salle du Vigean. Je veux également remercier M Richard Cabrafiga Maire adjoint au sport et vie associative, madame Nadine Longuy directrice des sports et les services de la ville d'Eysines pour la qualité de leur écoute pour la préparation de cette assemblée générale annuelle.

Remerciements à Didier Buisson Président du club subaquatique municipal d'Eysines et ses bénévoles pour l'aide à la mise en place et pour sa présence à nos côtés.

Remerciements à Francis Merlo Président adjoint de la FFESSM pour sa présence au nom de la FFESSM.

Il m'appartient donc de vous présenter pour la 3ème année du mandat qui a débuté en mars 2017 et s'achèvera à la fin de l'année 2020, les actes majeurs du fonctionnement du secrétariat du CSNA depuis la dernière assemblée générale qui a eu lieu le 26 janvier 2019 à la Maison des sports d'Aquitaine à Talence.

Je suis assisté dans ces fonctions par Julie Gaube en qualité de secrétaire adjointe, chargée entre autres du suivi des commissions. Elle présentera la synthèse des travaux de celles-ci un peu plus tard.

Il s'agit au travers de ce rapport annuel, d'une des prérogatives statutaires des élus du CSNA, mais il est avant tout nécessaire de redire que ces prérogatives ne peuvent s'exercer que grâce aux compétences des salariés qui assurent le fonctionnement au quotidien du Comité, avec sur la partie administrative Florence au siège assistée de Stéphanie, et de Laura à la BFH.

Quels ont été les faits majeurs de l'année ? :

- Afin de se conformer aux dernières dispositions du code du sport, la date de l'assemblée générale du CSNA a donc été avancée à la fin de cette année civile, en anticipation de ce qui sera une obligation pour toutes les Fédérations et toutes les composantes de la FFESSM en 2020. Nous aurons pu ainsi adapter en douceur notre calendrier puisque pour 2020 la date sera encore avancée légèrement afin de respecter les minimum 15 jours précédant l'assemblée générale de la FFESSM qui elle se tiendra bien en décembre.  
Fin 2020 sera, rappelons-le, la fin du mandat actuel. Il s'agira donc d'une assemblée générale électorale.
- Le comité directeur s'est réuni en 2019 à plusieurs reprises, et a permis de prendre les résolutions et décisions qui permettent de gérer l'ensemble des dossiers et attributions du Comité durant l'année.  
Certaines de ces décisions relèvent de nos obligations statutaires comme l'approbation des comptes et budgets, les nominations d'instructeurs ou encore l'ordre du jour de l'assemblée générale.  
D'autres sont l'expression de la mise en œuvre d'orientations politiques ou modalités de fonctionnement de nos instances.
- Plusieurs membres élus du CSNA ou de ses commissions ont siégé, animé, dirigé, présidé ou participé encore cette année aux travaux de la FFESSM sous la Présidence de Jean Louis Blanchard, démontrant notre parfaite implication aux destinées de la Fédération. A signaler pour exemple, l'organisation des championnats de France des sports subaquatiques dans notre Comité Régional à Limoges en mai dernier.
- Le bilan annuel du nombre de licenciés et de structures du comité est un point majeur d'évaluation des actions de toutes les composantes du comité, à mettre en relation avec nos objectifs politiques :

Pour la saison **2019**, le nombre de licenciés du CSNA est **10 647** contre 10 512 en 2018, soit une progression de 135 licences (+ 1,28 %).

Répartition : 9544 adultes (+ 0,9 %) et 1103 jeunes et enfants (+ 4,75 %).

Notre Comité regroupe 179 clubs dont 15 SCA soit une progression de 3 structures (+ 1,7 %)

## Analyse :

- Points de vigilance : Très légère baisse des licences sur la Corrèze et les Landes

Stabilité sur 4 départements, Deux Sèvres, Vienne, Creuse et Haute Vienne  
Stabilité du nombre de licences enfant

- Points forts :
  - Augmentation du nombre de licences adultes (+1,28 %)
  - Augmentation du nombre des licences pour la moitié des 12 départements du CSNA
  - Augmentation du nombre de structures (+ 1,7 %)
  - Augmentation du nombre de licences jeunes (+ 7 %)

- Notre comité, après un très léger fléchissement en 2018, continue sa progression quasi ininterrompue depuis 2003, avec en 16 ans + 1199 licences (+ 12,7 %), et depuis le début de ce mandat + 175 licences (+ 1,67 %). Cette progression est à signaler, dans un contexte national l'avions nous dit l'an passé, de baisse globale de licences parfois dans un grand nombre de Fédérations.

La santé et le dynamisme des clubs du CSNA est une force, et fort est à parier que ce dynamisme se poursuivra. Une satisfaction toute particulière pour la belle augmentation des licences jeunes, l'effort est à poursuivre bien sur car cela correspond à un des axes forts de notre projet associatif.

Les projets de piscines nouvelles ou agrandies sur notre territoire viendront sans nul doute soutenir ce dynamisme, comme les activités de notre base fédérale, outil d'excellence et de développement de nos actions en complément et pour le compte des clubs.

- En effet, le plan piscine mis en œuvre notamment sur l'agglomération de Bordeaux Métropole, commence à porter ses fruits puisque deux piscines viennent d'ouvrir en 2019, celle de Ambarès et Lagrave et celle du Pinsan pour les communes de Eysines et le Haillan. D'autres suivront dans les prochaines années, comme à Mérignac, Bruges, Cenon, Lormont (avec une fosse de 12 m au programme), Bordeaux....et d'autres encore à plusieurs endroits de la Nouvelle Aquitaine. Cet investissement jugé prioritaire au niveau national, se déploie localement avant tout autour des missions de service public du savoir nager et pour le développement associatif, grâce au soutien entre autres indispensable des collectivités territoriales. Nous y prenons toute notre place avec nos activités subaquatiques. La piscine du Pinsan, a ouvert ses portes avant l'été, et je sais combien le succès a été rapidement au rendez-vous. Le club subaquatique municipal d'Eysines dispose d'un magnifique outil pour y développer un beau projet pour toutes et tous. Le CSNA reste disponible pour accompagner les clubs dans leur dialogue avec les collectivités pour que nos activités soient parfaitement intégrées aux projets de nouvelles piscines.

- Projet de développement de la mandature  
Ce projet de développement écrit en début de mandat doit rester notre cap à suivre.  
Chacune des composantes de notre comité, qu'il s'agisse du Comité directeur, des commissions du CSNA, mais aussi des comités départementaux et des clubs affiliés de notre territoire, doivent pouvoir inscrire leur action et leurs orientations dans ce cadre. Il est par conséquent utile de garder ce projet vivant, de pouvoir régulièrement se le remémorer afin d'agir en cohérence, et orienter nos modalités d'intervention.  
Rappelons ici les 7 axes de développement décidés pour la mandature :  
La formation, la promotion du sport pour le plus grand nombre, l'accès au sport de haut niveau, la promotion de la santé citoyenneté et éducation par le sport, le développement durable et la protection du milieu, la communication les partenariats et la valorisation des actions, l'emploi.  
Les objectifs 2017 2020 du comité sont :
  - Augmenter le nombre de licenciés et améliorer la place des publics faiblement représentés (femmes, seniors, jeunes, handicapés...)
  - Améliorer la représentation de l'ensemble des disciplines auprès des partenaires institutionnels privés et médias au niveau régional inter régional et national
  - Maintenir le haut niveau de technicité
  - Accroître l'image en matière de protection du milieu, d'éducation, de santé et de citoyenneté par le sport

Pour un slogan « **croissance, reconnaissance, qualité, ouverture et durabilité** »

- Dossiers de financement CNDS et CR et relations avec nos partenaires institutionnels (DRDJSCS, CRNA et CREPS de Bordeaux, collectivités)  
Trois dossiers pour le financement des actions du CSNA et de ses commissions, ont été défendus auprès de nos deux partenaires institutionnels habituels, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et DRDJSCS, et un troisième auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Ces modes de financement que nous demandons à ce qu'ils restent au niveau des besoins réels des Comités et Associations, doivent apporter des moyens au CSNA pour l'aider dans son plan de développement.

Les actions soutenues par le Conseil Régional pour la saison 2018 2019 ont été :

Action sport handicap et action filles, développement des activités sur le territoire, actions fédérales sportives jeunes, formation des dirigeants et bénévoles, achat de matériel, pour un total de 20 000 € de subvention.

Les actions soutenues par le CNDS en 2019 ont été :

Immersion rémission prévention, santé sport handicap, formations moniteurs et cadres, action 100 % filles, formation jeunes, secourisme gestes qui sauvent, Equipe Technique Régionale, soutien à l'emploi, pour une subvention de 36 000 €.

Deux actions d'inventaire et de fouilles conduites par notre commission archéologie, à Biscarosse et sur la rivière l'Isle, ont été soutenues par la DRAC, pour un montant de 2400 €.

- Ressources humaines

Le CSNA peut se féliciter de pouvoir développer des emplois, grâce à sa bonne gestion et l'aide de l'Etat dans le cadre du plan emploi sport. Le CSNA compte aujourd'hui quatre emplois en CDI, deux en CDD et complète les pics d'activité avec quelques vacataires. Le CSNA bénéficie également d'un Conseiller Technique Régional, aujourd'hui agent de l'Etat, et dont la présence ne saurait manquer à la politique du Comité. Nous resterons vigilants aux suites envisagées de l'intervention des compétences d'un CTR à l'avenir.

- Préparation de l'assemblée générale

Enfin, le dernier dossier majeur de l'année 2019 aura été la préparation de notre rendez-vous associatif annuel, avec la préparation des documents nécessaires à sa tenue, les convocations, procurations, comptes annuels, bilans des commissions...etc etc là encore un travail collectif, associant bénévoles et professionnels du CSNA, que je ne remercierai jamais assez pour leur engagement et leur professionnalisme.

Je vous remercie de votre attention

Dominique BOUVIER

Secrétaire Général du Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine

Secrétaire Général du CSNA